

## SEANCE DU 30 JANVIER 2019

Le 30 janvier deux mille dix-neuf à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 24 janvier 2019, se sont réunis en Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

**Présents** : Chantal Harel, Michel Le Gall, Nathalie Pichot, Sophie Fagot, Romuald Lecoq, François Riou, Olivier Pellicant, Denis Pouliquen, Anne- Marie Girard, Alexandre Campagne, Stéphane Quillevere.

**Absentes excusées** : Rachel Réault qui donne pouvoir à Chantal Harel, Anyvonne Lostanlen.

**Secrétaire de séance** : Anne-Marie Girard

Le compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **1/ Travaux RD 31**

#### **- Côté Kermat :**

Les travaux ont été interrompus certains jours en raison des conditions météorologiques.

➤ Une demande des riverains a été faite pour le déplacement du panneau de sortie d'agglomération, afin de ralentir la circulation, ainsi que la mise en place d'un busage. La demande a été transmise au département. Si les travaux sont validés, une consultation complémentaire devra être faite.

➤ Des riverains ont également demandé la mise en place d'éclairage au niveau des abris-bus, pour sécuriser le passage des enfants prenant les transports scolaires. La demande a été transmise au SDEF par l'intermédiaire d'ING pour proposer la mise en place d'éclairage au niveau des 2 quais.

### **2/ Second appel à candidature « dynamisme des centres-villes et centres-bourgs »**

Monsieur le Maire indique que Chantal Harel a commencé à préparer le dossier concernant la rénovation du presbytère qui pourrait être présenté dans le cadre de cet appel à candidature.

Une réflexion globale sur un projet global doit être faite, avec consultation de la population, du CAUE, du FIA, de l'architecte des bâtiments de France et de la CCPL. Le délai pour transmettre le dossier cette année étant trop court, Monsieur le Maire propose de poursuivre toutefois l'étude du projet.

### **3/ Vote de subventions**

#### **- Centre d'Animation locale :**

➤ Monsieur le Maire indique que des réunions doivent encore avoir lieu afin de fixer les montants à verser pour chaque commune pour l'année 2019. Il informe les membres du conseil que la commune s'est positionnée pour ne pas avoir à verser un montant supérieur à l'année 2018.

Il propose toutefois de verser une subvention d'un montant équivalent à l'année 2018 soit 35.073,59€ avec versement par cinquième dès le mois de janvier 2019. Une régularisation pourrait avoir lieu par la suite.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à verser la subvention au Centre d'Animation Locale. **D2019-01-001**

➤ Monsieur le Maire informe le conseil que des devis ont été réalisés pour la maison accueillant le Centre d'Animation Locale au 16 rue des Cerisiers : un devis réactualisé pour le chauffage pour un montant de 7.450,55€ HT et un devis de réfection (électricité, sol, démolition de cloisons...) pour un montant de 12.292,94 € HT. Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à signer les devis correspondants et faire une demande de subventions auprès de la CAF. **D2019-01-002**

➤ Monsieur le Maire indique également qu'un dossier de demande d'autorisation d'accueil du public est en cours.

- **Association des 7 Calvaires** :

Monsieur le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 1.500 € au titre de l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à l'Association des 7 Calvaires. **D2019-01-003**

- **Association des Maires du Finistère** :

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion à l'AMF29, la cotisation étant fixée à 326.87€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à renouveler l'adhésion et à verser la cotisation. **D2019-01-004**

#### **4/ Questions diverses**

- **Conventions financières SDEF** : **D2018-12-005**

Monsieur le Maire présente au conseil les propositions de travaux sur l'éclairage public faites par le SDEF.

➤ travaux suite à défaut de câble, au niveau du pont de Kerpont : 600€ HT (participation communale 100%)

➤ pose de 3 luminaires provisoires, Place de la Mairie : 600 € HT (participation communale 100%)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions financières relatives à ces propositions.

- **Modification des statuts du SIMIF** : **D2018-12-006**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur les modifications statutaires du Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF) qui ont été votées par délibération en date du 21 décembre 2018 par le Comité Syndical.

Monsieur le Maire expose les modifications des statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, par 13 voix pour, d'approuver les modifications statutaires du Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF).

- **Rond- Point de Croas Avel** :

Monsieur le Maire indique que des travaux de réfection des bordures au niveau du rond-point de Croas Avel doivent être prévus. Un devis a été fait, d'un montant de 2.295€ HT.

- **Opération de montée en débit internet** :

Monsieur le Maire informe le conseil d'un projet porté par Megalis consistant à une montée en débit à Guimiliau à échéance de 2020. La CCPL s'associera à ce projet et apportera une contribution financière à hauteur de 33% du coût de l'opération (soit un montant de 37.670 €)

- **CAUE** : Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le CAUE propose des formations à destination des élus et des techniciens.

La prochaine réunion de conseil est fixée au 27/02/2019 à 19h.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h.

Louis FAGOT	Chantal HAREL	Michel LE GALL	François RIOU	Alexandre CAMPAGNE
Sophie FAGOT	Anne- Marie GIRARD	Romuald LECOQ	Anyvonne LOSTANLEN  Absente excusée	Olivier PELLICANT
Nathalie PICHOT	Denis POULIQUEN	Stéphane QUILLEVERE	Rachel REAULT  Absente excusée qui donne pouvoir à Chantal HAREL	